

NOUVEAU-BRUNSWICK

Depuis la publication du dernier *Bulletin Amérique*, la section du Nouveau-Brunswick de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) a participé à plusieurs activités notables.

M. Claude Williams, président de la section, M. Cy (Richard) LeBlanc, vice-président, M. Donald Arseneault, vice-président, et M. Denis Landry, député de Centre-Péninsule, ont assisté aux travaux de la XXX^e session de l'APF et à ceux de la XXI^e session de l'Assemblée régionale Amérique de l'APF, qui se sont tenues à Charlottetown au mois de juillet dernier.

Une cérémonie historique marquant la constitution officielle de l'Association parlementaire Nouveau-Brunswick—Québec a eu lieu à Québec, le 1^{er} septembre 2004. L'entente, signée par le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Michel Bissonnet, et le président de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, l'hon. Bev Harrison, vise à renforcer les rapports et les liens d'amitié déjà étroits entre le Québec et le Nouveau-Brunswick et à fournir une tribune régulière pour des rencontres entre les parlementaires aux deux assemblées. L'association se réunira une fois par année, alternativement au Nouveau-Brunswick et au Québec, et sera composée de parlementaires issus des divers partis politiques représentés. La première réunion de la nouvelle association s'est tenue à Québec en octobre 2004.

Le 9 décembre 2004, lors de la deuxième session de la 55^e législature, l'Assemblée législative a adopté une résolution, proposée par M. Claude Williams et appuyé par M. Cy (Richard) LeBlanc, reconnaissant les épreuves et souffrances subies par les Acadiens et Acadiennes lors du Grand Dérangement ainsi que l'importance que revêtent ces événements dans l'histoire du Nouveau-Brunswick et de l'ensemble du Canada et « soulignant la détermination des Acadiens et Acadiennes à se forger un meilleur avenir ». La résolution a été adoptée à l'unanimité.

M. Ronald Ouellette a participé au Séminaire parlementaire qui s'est tenu à Porto-Novo, au Bénin, du 15 au 17 novembre dernier. Le séminaire portait sur les mécanismes d'élaboration des lois et les pouvoirs de contrôle parlementaire. La présentation de M. Ouellette traitait particulièrement des mécanismes d'élaboration des lois.

La section du Nouveau-Brunswick de l'APF a accueilli la conférence des présidents de section de la Région Amérique du 17 au 20 février 2005. Dans le cadre d'une mission régionale au Nouveau-Brunswick, les parlementaires francophones ont visité une salle de classe d'immersion française de l'école intermédiaire George Street. Huit sections de la Région étaient représentées, soit l'Alberta, le Canada, l'Île-du-Prince-Édouard, le Maine, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et le Québec.



Résolution du 9 décembre 2004

De gauche à droite : Elizabeth Weir, députée de Saint John Harbour, Chef du Nouveau Parti démocratique, Shawn Graham, député de Kent, Chef de l'opposition officielle, Claude Williams, député de Kent-Sud, Président de la section du Nouveau-Brunswick de l'APF, L'hon. Bernard Lord, Premier ministre, Cy (Richard) LeBlanc, député de Dieppe-Memramcook, Vice-président de la section du Nouveau-Brunswick de l'APF, Donald Arseneault, député de Dalhousie—Restigouche-Est, Vice-président de la section du Nouveau-Brunswick de l'APF.

M. Claude Williams, président de la section, a représenté la Région Amérique comme observateur lors des élections législatives en Moldavie, le 6 mars 2005.

Et, finalement, la section du Nouveau-Brunswick s'est réunie pour revoir les propositions de candidats et candidates à l'Ordre de la Pléiade.

